

## INTERPELLATION

### **REORGANISATION DE LA HEP-BEJUNE : PRECIPITATION DANS LA MISE EN APPLICATION ?**

Au cours de l'année 2011, le Comité stratégique de la HEP-BEJUNE a décidé de réorganiser les sites de formation de l'institution permettant d'une part de répondre aux nouvelles exigences en termes de profil de formation pour les enseignant-e-s primaires, et d'autre part de diminuer les coûts de formation par étudiant. Cette organisation se veut aussi une réponse aux défis liés à la nouvelle loi sur l'aide aux hautes écoles (LAHE) qui prévoit notamment une accréditation des institutions de formation de niveau tertiaire.

Les résultats de l'analyse menée par le Comité stratégique de la HEP-BEJUNE ont montré que le scénario le plus rationnel, eu égard à l'efficacité dans l'organisation des formations et aux coûts de fonctionnement de la HEP, était le regroupement de toutes les plateformes sur un seul site. Cette proposition n'a pas été retenue pour des raisons de politique régionale et de couverture géographique, partant en effet de l'idée que chacun des cantons concernés doit demeurer un partenaire direct de la HEP-BEJUNE et qu'il n'est pas indispensable, s'agissant de la formation préscolaire-primaire, de concentrer en un seul endroit le lieu de formation pédagogique des enseignants.

Dans un communiqué datant du 28 septembre 2011, le Comité stratégique de la HEP-BEJUNE, précise que la formation des enseignants des degrés préscolaire et primaire sera regroupée et renforcée sur les sites de Delémont et celui de la Chaux-de-Fonds où sera située la direction du domaine. Le site de Bienne accueillera les trois plateformes en charge de la formation de enseignant-e-s du secondaire I et II, de recherche, ainsi que la direction des médiathèques, les services administratifs et une partie des activités du rectorat. Les sièges du rectorat et de la haute école demeureront dans le canton du Jura.

Un site de formation est donc maintenu dans chacun des trois cantons de la HEP-BEJUNE, soit La Chaux-de-Fonds, Bienne et Delémont, où le site cantonal est déplacé de Porrentruy dans le chef-lieu jurassien.

Or, pour une durée indéterminée, le site de Delémont ne sera pas opérationnel car la construction d'un campus n'est pas réalisé. La décision formelle n'a pas encore été prise par le Parlement jurassien et seul un crédit d'étude a été voté. Donc, pendant plusieurs années, des étudiant-e-s du degré préscolaire et primaire se verront obligés de se déplacer jusqu'à Porrentruy. Le lieu de formation a été déterminant dans le choix de la plupart d'entre eux ; pour un nombre non négligeable provenant de La Neuveville, des environs de Neuchâtel et même d'Yverdon, l'option Bienne a été retenue pour sa proximité. Pour eux, un déplacement jusqu'à Porrentruy (de Neuchâtel 3 heures par jour et de Bienne 2 h, sans compter le trajet à pied pour rejoindre le site) complique sensiblement la situation et augmente les frais pour les étudiant-e-s.

Compte tenu de ce qui précède, je prie le Conseil-exécutif de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Quand le campus prévu à Delémont sera-t-il opérationnel ?

2. Selon quels arguments le Comité stratégique de la HEP-BEJUNE a-t-il décidé la mise en application immédiate de la nouvelle organisation de la HEP-BEJUNE, décision supposant, probablement pour quelques années, le déplacement d'un bon nombre d'étudiant-e-s à Porrentruy ?
3. Combien d'étudiant-e-s du Jura bernois, de Bienne ou de la région de Neuchâtel seront concernés par un tel déplacement ?
4. À l'heure où nous allons au devant d'une pénurie d'enseignant-e-s, cette situation ne va-t-elle pas dissuader des étudiant-e-s à commencer une telle formation ?
5. De quelle aide financière ceux-ci pourront-ils bénéficier pour assumer des frais supplémentaires ? (transports, hébergement)

**L'urgence est demandée.**

**Motif :**

La nouvelle réorganisation de la HE-BEJUNE entrera en vigueur dès la rentrée scolaire d'août 2012. Il est par conséquent important que des réponses aux questions ci-dessus aient pu être données avant cette date.

Corgémont, 3 février 2012